

PARIS soutient votre action INTERNATIONALE

CALENDRIER

↳ Candidatures du 27 juin au 28 septembre 2023.

↳ Labellisation : Mars 2024.

ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- ↳ Un projet par association et par appel à projet
- ↳ Le projet ne doit pas avoir été déjà financé par un des trois labels ni soumis en des termes identiques lors de précédents appels à projets.
- ↳ Le financement ne peut inclure de phase de diagnostic ou de définition.
- ↳ Le projet doit être également soutenu par d'autres partenaires opérationnels et financiers.
- ↳ Le projet ne peut avoir lieu en zone rouge (telle que définie par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères).

CANDIDATURES

↳ Dossiers de candidature, conditions de participation et dates des réunions d'information sur : international.paris.fr

L'accès aux soins -et tout particulièrement la lutte contre le VIH-Sida- est depuis 2001, une priorité de la politique internationale de la Ville de Paris, qui propose une campagne annuelle de subvention, ouverte aux associations françaises menant des projets liés à ces problématiques dans les pays en développement.

Paris consacre plus de 6 millions d'euros par an à l'aide publique au développement déployée à l'international. Elle agit à travers plusieurs leviers (coopérations de ville à ville, subventions, aides d'urgence, dispositifs innovants...) pour répondre aux enjeux universels, avec ses partenaires dans le monde entier.

Paris agit également pour la promotion de la citoyenneté et la diversité des cultures en Europe, ainsi que pour une meilleure compréhension de ses institutions.

SOLIDAE, SOLIDEV, ET LE LABEL PARIS-EUROPE : 3 APPELS À PROJETS INTERNATIONAUX

Tous les ans, avec ces trois appels à projets, la Ville de Paris soutient des projets visant à un monde tourné vers davantage de justice, de solidarité et de citoyenneté. Le jury 2023 a sélectionné 36 projets dans 16 pays du monde.

Associations, ONG, établissements scolaires, vous envisagez un projet :

- ↳ autour de l'accès à l'eau, l'assainissement, l'énergie, la gestion des déchets ?
- ↳ de solidarité internationale ?
- ↳ culturel, citoyen et européen ?

Candidatures, conditions d'éligibilité et dates des réunions d'information : international.paris.fr



SOLIDAE



SOLIDAE permet de financer les projets d'accès aux services essentiels : eau potable et assainissement, gestion durable des déchets, accès à l'énergie.

La dotation est envisageable pour un projet dédié à une ou plusieurs de ces thématiques, d'une durée de 12 à 36 mois. Les projets soutenus prennent place dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD), à l'exclusion des zones formellement déconseillées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

MONTANTS ACCORDÉS

Les projets lauréats pourront être subventionnés dans la limite de 50% du budget total, jusqu'à :

- € 200 000€ pour un projet lié à l'eau - l'assainissement.
- € 50 000€ pour un projet de gestion des déchets.
- € 25 000€ pour un projet d'accès à l'énergie.

ÉLIGIBILITÉ

Ouvert aux associations loi 1901 et 1908 domiciliées en France et aux Fondations d'utilité publique.

LE SAVEZ-VOUS ?

Les dispositifs "1% solidaire", qui permettent de mobiliser jusqu'à 1% des ressources des services d'eau, de gestion des déchets, sont dédiés aux projets de coopération internationale, dont l'appel à projets SOLIDAE.

SOLIDEV



SOLIDEV soutient les actions de solidarité des associations parisiennes dans leurs actions internationales liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Les projets soutenus, inscrits dans les ODD, prennent place dans un pays éligible à l'aide publique au développement (APD), à l'exclusion des zones formellement déconseillées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le projet de développement financé donnera lieu à une restitution et un partage d'expériences auprès des Parisien.ne.s. Sa temporalité peut aller jusqu'à 18 mois et sa portée doit impliquer autant que possible des Parisien.ne.s originaires de pays extracommunautaires.

MONTANTS ACCORDÉS

€ Jusqu'à 15 000€ par lauréat dans la limite de 50% du budget global du projet.

ÉLIGIBILITÉ

Ouvert aux associations loi 1901 dont le siège social est à Paris.

LE SAVEZ-VOUS ?

En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. À cette occasion le label SOLIDEV valorisera les projets en lien avec les thématiques du sport, de l'inclusion, du handicap ou de la lutte contre les discriminations.

LABEL PARIS-EUROPE



Le LABEL PARIS-EUROPE est dédié aux porteurs de projets développant la richesse et la diversité culturelle, linguistique et citoyenne de l'Europe et de ses institutions.

Les projets financés impliquent un ou plusieurs partenaires issus des pays de l'Union européenne et les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Serbie et Suisse. Ils peuvent durer jusqu'à 24 mois et favorisent une meilleure compréhension du projet européen et ses valeurs à travers : la participation citoyenne et l'engagement collectif, la pluralité culturelle et linguistique, la lutte contre les discriminations, l'économie sociale et solidaire, les échanges éducatifs et le numérique...

MONTANTS ACCORDÉS

Entre 1 000 et 10 000€ dans la limite de 50% du budget global du projet.

ÉLIGIBILITÉ

Ouvert aux associations loi 1901, aux ONG, fondations, universités, lycées, collèges et écoles

LE SAVEZ-VOUS ?

En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. À cette occasion le label PARIS-EUROPE valorisera les projets en lien avec les thématiques du sport, de l'inclusion ou du handicap.